

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de communes La Domitienne

Séance du mardi 1^{er} juillet 2025

Délibération
N° 25.086.2

En exercice ... 37
Présents 26
Votants 30
Pour 29
Contre 0
Abstention 1

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - PORT DU
CHICHOULET

PORT DÉPARTEMENTAL VENDRES
EN DOMITIENNE « LE CHICHOULET » -
PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Date de la convocation : 25/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le 1^{er} juillet à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville de la commune de Colombiers, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

26 Conseillers communautaires présents : monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Patricia CATHALA, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Christian SEGUY, monsieur Robert SENAL, madame Maryline TUCA, monsieur Philippe VIDAL.

4 Conseillers communautaires absents représentés : madame Valérie CHABOT (représentée par madame Patricia CATHALA), monsieur Pierre CROS (représenté par monsieur Bruno BERRAH), monsieur Thierry DAURAT (représenté par monsieur Jean-Philippe JUAN), madame Brigitte SOULET (représentée par madame Marlène PUCHE).

7 Conseillers communautaires absents excusés : monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ, madame Mireille TORTES.

Secrétaire de séance : madame Patricia BERTHOMIEU.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20250701-DELIB_25_08

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 1^{er} juillet 2025

Port départemental Vendres en Domitienne « Le Chichoulet » - Présentation du rapport d'activité 2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L1411-3 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L3131-5 et R3131-2 à R3131-4 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu la convention de délégation de service public relative à la gestion du port départemental « Le Chichoulet » signée le 6 juillet 2009, notamment l'article 16, entre le Département de l'Hérault et la Communauté de communes La Domitienne, prolongée par avenant jusqu'au 23 juillet 2025 ;

Vu le rapport d'activité 2024 du port départemental « Le Chichoulet », ci-annexé ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 20 juin 2025 ;

Considérant que selon les dispositions susvisées du Code général des collectivités territoriales et du Code de la commande publique, la Communauté de communes produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services ; que ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ;

Considérant que le rapport d'activité 2024 est rédigé dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du port départemental « Le Chichoulet » ;

Considérant que le rapport d'activité 2024 du port départemental « Le Chichoulet », annexé à la présente délibération, a été présenté aux membres du Conseil d'Exploitation ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Alain CARALP, Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 30 membres présents ou représentés au moment du vote,

Ne prend pas part au vote : Philippe VIDAL,

À l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention),

I. PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité 2024 concernant le service public pour la gestion et l'exploitation du Port départemental « Le Chichoulet ».

II. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

III. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité et à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20250701-DELIB_25_08

IV. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



Délibération transmise au représentant de l'Etat le **18 JUIL. 2025**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le

18 JUIL. 2025

Signature du secrétaire de séance :

Patricia BERTHOMIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Berthomieu', written over a horizontal line.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20250701-DELIB_25_08